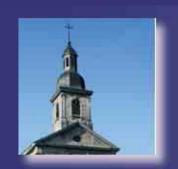
Bulletin Communal - bimestriel avril 2012 - n°137



L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be











Gilles S.P.R.L.

www.toutfaire.be/gilles/

Rue de l'Abattoir, 28 • 5580 ROCHEFORT Tél.: 084/244.901 • Fax: 084/21 25 71 e-mail: info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.



VOTRE EXPERT CHALEUR

TAGNON B.

MENUISERIE



Grand rue, 16 6927 RESTEIGNE

Téléphone : 084/38 71 37 MOBILE : **0496/78 73 58**

Promo

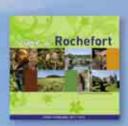
menuiserie.tagnon@skynet.be

Pergola -20%



Notre société édite depuis plus de 30 ans en partenariat avec les Administrations communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- · des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale













Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune, vous désirez un renseignement sur nos services?

Contactez-nous, nous sommes à votre écoute: par téléphone: 071/74 01 37 ou par mail: info@regifo.be

www.regifo.be

NOUS RECHERCHONS

des délégués commerciaux indépendants (H. F.) dans le domaine de l'édition publicitaire. Clientèle existante et à développer

Contact: sprl Régifo Edition Tél. 071/74 01 37 - Mail: info@regifo de 8h30 à 17h30 Votre conseiller en communication, Roland Crosset se fera un plaisir de vous rencontrer. 087 26 78 86 (le soir)

Administration



Administration
Editorial de la bourgmestre
Echos de la majorité
Bibliothèque - avis
Pourquoi une carte Kids ID ?
Population — Etat civil 2011
Des nouvelles du conseil consultatif communal des aînés
Prochaines dates de « Echos des clochers »
Maeva en demi finale de Top
Model Belgium

CPAS

MARTIN

Infos activités Pâques du plan de cohésion sociale

Condoléances Famille Roger

Environnement
Distribution de fruitiers haute
tige à l'automne prochain
Fête au jardin de Jacques
Collecte de l'asbl Terre
Journée « Communes propres »

Police

Jeunesse – Extra scolaire Vacances d'été 2012 Appel à candidatures « Eté solidaire »

Tourisme /culture
Appel à bénévoles au musée
Concert Turiu tursu

Agenda 30ème anniversaire de l'école de Tellin Marche adeps à Tellin

Divers

Info Maisons du diabète
A tous les habitants intéressés
pat l'ermitage de Resteigne
Activités de l'asbl « Les amis de
l'ermite de Resteigne »
Infos du comité Village fleuri
Article Promo Tellin
Dîner théâtral de Promo Tellin
Publicité séance d'information
« l'aménagement du domicile de
la personne âgée »
Europa Bures

Editorial de la Bourgmestre

Vous devez sans doute vous demander régulièrement ce que font au quotidien ces gens élus pour six ans, qu'ils soient conseillers, échevins ou bourgmestre et à qui vous avez confié la gestion de votre commune. Rappelons qu'avant d'être désignés comme bourgmestre et échevins, les élus sont au départ conseillers communaux. A Tellin, ils sont onze.

Le conseil communal

En faisant référence au Code de la démocratie, parmi les tâches les plus importantes du conseil communal, on peut relever :

- chaque année, l'approbation des comptes annuels de l'exercice précédent et le vote du budget de l'exercice suivant;
- l'élaboration des règlements communaux d'administration intérieure et les ordonnances de police communale (ex. : les heures d'ouverture des bureaux communaux) ;
- le cadre (nombre de personnes) et les statuts du personnel communal ;
- le vote des règlements fiscaux (ex. : taxe déchets, taxe eau) ;
- la décision de passation des marchés publics (ex. : achat d'un véhicule, de matériel informatique) ;
- prise de délibération pour acheter, vendre ou échanger un bien corporel immobilier, conclure un contrat de bail

En dehors de cela, chaque conseiller peut être le relais de tout citoyen en ce qui concerne les demandes des citoyens.

Le collège communal

Toujours selon le Code de la démocratie, le collège communal (bourgmestre et échevins) est chargé principalement :

- de l'exécution des lois, des décrets, des règlements et arrêtés de l'Etat, des Régions et Communautés, du conseil provincial et du collège provincial, lorsqu'elle lui est spécialement confiée;
- de la publication et de l'exécution des résolutions du conseil communal ;
- de la gestion des revenus, de l'ordonnancement des dépenses de la commune et de la surveillance de la comptabilité;
- de la direction des travaux communaux;
- de l'administration des propriétés de la commune, ainsi que de la conservation de ses droits ;
- de la surveillance des employés salariés par la commune autres que les membres du corps de police locale;
- de faire entretenir les chemins vicinaux et les cours d'eau, conformément aux dispositions législatives et aux règlements de l'autorité provinciale;
- de la tenue des registres de l'état civil;
- des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière (ex. : fermer la circulation lors du feu d'artifice du 21 juillet).

Au sein du collège, les matières (finances, enseignement, tourisme, travaux...) sont réparties pour simplifier les missions du collège. Néanmoins, ni un échevin ni un bourgmestre n'a un pouvoir personnel et les décisions sont collégiales.

Le bourgmestre

Comme le collège communal, le bourgmestre ne détient que les attributions que la loi lui confère :

- le bourgmestre préside le conseil communal ;
- le bourgmestre est de droit président du collège communal;
- le bourgmestre signe les règlements et ordonnances du conseil et du collège, les publications, les actes et la correspondance de la commune.

Parmi les missions dont le bourgmestre est chargé en propre, on peut distinguer :

- la mission générale d'exécution des lois et règlements ;
- les missions de police administrative;
- la mission d'autorité sur les services de police au niveau de la commune ;
- la mission d'officier de l'état civil.

Pardon d'avoir été peut-être un peu technique, un peu ennuyeuse.

Malgré tout, il me paraissait important de présenter le fonctionnement politique d'une commune basé sur un principe important : la démocratie.

« Autrement dit, personne ne peut exercer un pouvoir personnel et tout le monde doit être au service de la population. »

Françoise BOEVE-ANCIAUX, Bourgmestre.

Administration

Échos de la majorité

Ces échos de la majorité seront les derniers de l'actuelle législature. En effet, l'Article 90 du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal stipule que la publication des textes d'information politique est annulée pendant une période de six mois précédant une élection communale. Dans les futurs bulletins communaux, vous ne trouverez donc plus d'échos de la majorité ou de la minorité, ni de toutes informations issues de groupements politiques formant le Conseil Communal.

Lors de la séance du 26 janvier 2012, le Conseil Communal, unanime, a approuvé la délibération du CPAS du 19.12.2011 votant les budgets ordinaire et extraordinaire 2012. L'intervention communale s'élève à 350.000€, soit en légère diminution par rapport à l'intervention 2011.

Les conseillers ont également approuvé le rapport de la conseillère en énergie 2011. Rappelons que notre conseillère en énergie a été engagée conjointement avec la commune de Libin, et que des permanences énergétiques destinées à tout un chacun sont organisées le mercredi une semaine sur 2 de 16h30 à 18h et sur rdv jusque 20h tous les mercredis (gsm : 0497/26.64.07).

Enfin, le nouveau contrat de bail avec le CPAS de l'ancienne école de GRUPONT a été voté à l'unanimité par le Conseil Communal.

D'autres nouvelles en bref :

Le coût vérité de distribution (CVD) de l'eau n'augmentera

finalement pas en 2012, et restera fixé à 1,95 € HTVA (prix par mètre cube). En novembre 2011, le Conseil Communal avait voté un CVD pour l'année 2012 de 2,05 €, prix qui a été approuvé par le Ministère des Affaires Économiques début février. Entre-temps, la Région Wallonne nous impose une nouvelle cotisation de 0,075 € sur chaque mètre cube d'eau produit, ce qui nous obligerait à voter un nouveau CVD pour 2012. Sachant que le nouveau coût vérité ne peut être appliqué qu'après approbation par le ministère des affaires économiques, on risquait de se retrouver en 2012 avec trois prix différents. Que de réclamations et recours en perspective. Aussi, le conseil a accepté de ne pas modifier le CVD; le manque à gagner (20.000 €) sera compensé par des prévisions de ventes de bois et de fonds des communes revues à la hausse.

C'est donc avec une certaine nostalgie, mais satisfait du travail accompli par l'équipe durant cette législature, que je terminerai ce dernier écho, en espérant vous retrouver dans quelques mois pour la poursuite des informations de la vie du Conseil Communal.

> Pour la majorité Magnette Jean-Pierre 1er échevin

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque communale de Tellin vous accueille le jeudi de 16 à 18 heures.

Au rez-de-chaussée de la Maison Communale, disposant d'un parking aisé à proximité de l'entrée, la bibliothèque de Tellin vous propose ses nouvelles acquisitions en provenance de la bibliothèque centrale de Marche.

Benoît PIRSON, Bibliothécaire.

BIBLIOBUS - PASSAGE EN 2012.

BURE		RESTEIGNE	
13 avril	14 septembre	24 avril	25 septembre
11 mai	12 octobre	22 mai	23 octobre
8 juin	09 novembre	26 juin	27 novembre
13 juillet	14 décembre	24 juillet	* 25 décembre :
			Vacances de Noël

Pas de passage en août

Pas de passage en août



Tellin: Maëva, 5 ans, en finale de Top Model

Maëva HUET participera à la finale de Top Model Belgium

Maëva HUET n'a pas attendu les années pour prendre part à un concours de beauté. Âgée de 5 ans, cette demoiselle de Resteigne (Tellin), a pris part au premier tour de Top Model Belgium, un concours de mannequinat,

dans son année d'âge, à Mons.

Elle a décroché son billet pour les finales qui auront lieu à Mons aussi, le 20 mai.

« ECHOS DE NOS CLOCHERS » n° 138

Notre prochain bulletin communal sera distribué la semaine du lundi 11 juin au vendredi 15 juin 2012. Les articles pour ce numéro devront nous parvenir uniquement au format (doc) sur support informatique ou par mail à l'adresse suivante: mariane.remacle@tellin.be pour le vendredi 11 mai 2012 à minuit. (Vu le week-end de l'Ascension, les articles devront être rentrés exceptionnellement pour la date indiquée ci-dessus)

REMACLE Mariane

Administration

Pourquoi une Kids-ID?

- · Carte d'identité bien sécurisée pour enfants de moins de 12 ans.
- Document de voyage valable en Europe et dans quelques autres pays.
- Système de cascade téléphonique « allo-parents » permettant à un enfant perdu de reprendre rapidement contact avec sa famille.

Comment la demander?

Les parents ou les personnes exerçant l'autorité parentale en font la demande auprès de leur administration communale (accompagnés de l'enfant et munis d'une photo d'identité).

Quand la demander?

Au moins 2 semaines avant le départ à l'étranger.

Durée de validité? 3 ans

Prix et délais de livraison:

Procédure de demande	Délai de livraison	Prix	
Procédure normale	2 semaines (en moyenne)	3	Euro
Procédure d'urgence	3 jours	106	Euro
Procédure d'extrême urgence	2 jours	170	Euro

<u>Dans des cas exceptionnels*</u> vous pouvez demander un certificat d'identité provisoire pour enfants qui peut être retiré le jour même auprès de la délégation régionale du Registre national établie dans le chef-lieu de province. Ce document n'est valable que 2 mois et ne peut être utilisé que dans un certain nombre de pays.

- * Par situation exceptionnelle on entend:
- circonstances exceptionnelles dans lesquelles vous ne pouviez clairement pas savoir au préalable que vous deviez partir à l'étranger avec votre (vos) enfant(s). Par exemple en cas de décès, d'opération d'urgence à l'étranger, ou un autre cas de force majeure reconnu par la délégation régionale du Registre national;
- lorsqu'une Kids-ID a été demandée quinze jours au préalable voire plus mais que la commune n'a pas pu recevoir la carte dans les délais;
- si votre enfant a déjà une Kids-ID mais que ce document a été perdu, volé ou irrémédiablement endommagé 15 jours avant votre départ à l'étranger.

Demandez plus d'informations à votre commune ou consultez le site Internet www.ibz.rrn.fgov.be











Des nouvelles du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)

Pour la 3^{ème} année consécutive, nous vous invitons à « Carrefours des générations » et vous attendons nombreux !

Cette année, nous avons 17 activités qui se dérouleront le dimanche 29 avril 2012 de 14 à 17h au foyer culturel de Bure. La balade vélo, le resto, les démonstrations de zumba et danse de salon ainsi que le concert de mandoline ont des horaires bien précis :

- ▶ Balade vélo avec les « Cyclos de Tellin » de **9h à 11h** : <u>départ à 9h</u> du foyer culturel de Bure, rue de Grupont 1
- ▶ Resto au Pâchy de 12h à 13h30 à la maison de village rue Grande, 27 à Tellin, sur réservation 084/36.61.36 N.Vincent
- ▶ Atelier tricot / broderie, animé par Béatrice Bousmanne, Christiane Antoine et Anne-Marie Vangheluwe
- ▶ Démonstration et initiation de filage de laine, par Mme Deprez du groupe « les fils en folie »
- ▶ Démonstration et initiation du travail de la dentelle par Mme Nadia van Wambeke de l'académie de la dentelle de Marche
- Dégustation des tartes et galettes de Freddy
- ► Atelier scrapbooking de Stéphanie Despas
- ▶ Zumba (danse latino et fitness) : démonstration et initiation :

de 15 à 16h par les zumba' sisters

- Danse de salon : démo et initiation : dès 16h par le groupe « Ardenne danses » de Gedinne
- Concert de mandoline : <u>à l'église de Bure</u> dès 15h, par le groupe « Ensemble à plectre » de Nassogne
- ▶ Vieux jeux en bois
- Groupe d'écriture « récits d'antan » : livre en vente ou animation (à préciser)
- Wii : jeu de bowling, distraction animée par Pierre Lardinois, animateur de l'espace public numérique
- Quiz des générations : jeu intergénérationnel organisé par le service Espace Seniors de la Mutualité Socialiste
- ➤ Atelier rock : animé par les jeunes et leur animateur de la maison de la culture de Libin, **de 14 à 15h**
- Exposition : campagne de prévention cardio-vasculaire animée par l'Observatoire de la santé de la Province de Luxembourg
- Rétrospective 2011 : photos et reportages des activités intergénérationnelles en place sur notre commune

Nathalie VINCENT, coordinatrice du CCA



POPULATION - ETAT-CIVIL

Au 31.12.2011, la population de Tellin comptait 2.477 habitants (soit une diminution de 18 personnes par rapport à l'année précédente).

La répartition est la suivante : BURE : 664 - GRUPONT : 201 - RESTEIGNE : 606 - TELLIN : 1.006

NAISSANCES	
EVRARD Lorenzo	16/01/2011
DFGFYF Fva	25/01/2011
NOIRET Célestine	08/04/2011
WAUTELET Eléa	29/04/2011
DOTRIMONT Thibault	03/05/2011
DELVAL Zoé	12/05/2011
SCHILLEBEECKX Evan	26/05/2011
PEREIRA Océane	02/06/2011
GEORGE Axel	03/06/2011
PIGEON Clémence	15/06/2011
DELIEGE Pierre	22/06/2011
MOINY Elyne	01/07/2011
MARCHAL Alice	13/07/2011
GASPARD Ginger	28/07/2011
VILAIN Luca	26/07/2011
CARANZA Ethan	20/08/2011
ILUNGA NSENDU Nathanaël	08/09/2011
DELPORTE Sylia	21/09/2011
DELAIVE Lucile	24/09/2011
WIOT Chelsy	03/10/2011
THOMAS Louise	08/11/2011
VAN DER SCHUEREN Matthew	08/11/2011
CABU Estelle	10/11/2011
WARZEE Mathys	26/12/2011

LAURENT Marcel	10/01/2011
LAMBERT Léon	24/01/2011
DEHARENG Jean-Marie	11/03/2011
MARON Michaël	08/03/2011
LOUIS Christian	10/04/2011
ROB Camille	21/04/2011
LAFFINEUR Léon	24/04/2011
LIGOT Michel	26/04/2011
BREUVAL Yvette	18/06/2011
DE CEULENEER Martin	12/06/2011
PENNINCK Lina	30/06/2011
BAUDRI Marcel	05/07/2011
SLEGERS Bernadette	06/07/2011
JACOBS Simonne	06/07/2011
PHILIPPE Jean Louis	11/07/2011
BURGRAFF Joseph	21/07/2011
PAQUOT Oger	25/07/2011
CLEMENT Louis	01/08/2011
RONDEAUX Hubert	13/08/2011
HONNAY Cecilia	19/09/2011
WANSARD Emilie	29/09/2011
MAURE Angèle	30/10/2011
MEERSCHAUT Michèle	08/11/2011
DELVOIE Paul-Emiel	16/11/2011
RONDEAUX Jean-Baptiste	21/12/2011

MARIAGE

WARZEE Pierre et TIELEMAN Corinne: 23.04.2011

HUYNEN Thierry et DE WILDE Karine: 28.05.2011



Nous avons le regret de vous annoncer le décès de

Roger MARTIN

Echevin Honoraire
Résistant de la guerre 1940-1945
Epoux de Madame Marie-Alice JAVAUX
né à Resteigne, le 26 octobre 1927 et décédé à
Marche-en-Famenne
le 17 février 2012 à l'âge de 84 ans.
Nous présentons à la famille nos plus sincères
condoléances

Espace Public Numérique de la Haute Lesse

Cours, conseils & Accompagnement Informatique, Internet, emails, photo numérique, réseaux sociaux, Antenne de Tellin - Mont du Carillon 26 - 6927 Tellin - (Bâtiment Polyvalent, 1er étage)

Un EPN ? Qu'estce que c'est que c@?

Un Espace Public Numérique (EPN) est un lieu équipé d'ordinateurs et de connexions à Internet. Destiné

aux personnes qui ne disposent pas encore d'ordinateur ou d'accès à Internet, mais aussi à tous ceux qui désirent se perfectionner, l'EPN de Tellin vous propose des activités et des formations ainsi qu'un accès libre et encadré réservé à la consultation sur Internet et à l'utilisation de **l'informatique et des** nouvelles technologies. L'EPN de Tellin vous accueille depuis janvier 2009 pour un tarif très démocratique.

L'@ccès libre

Nous mettons les ordinateurs et l'accès internet de l'EPN librement à votre dis**position**. Par exemple, pour **rechercher** des informations, préparer un devoir ou le permis de conduire, rédiger un CV, tchater avec vos amis et les membres de votre famille, envoyer et recevoir des emails,

écrire une lettre ou un document, etc. Le tout en présence et avec le support de de l'animateur de l'EPN.

Les cours p@rticuliers

L'animateur prendra le temps pour répondre à un problème ponctuel (comment faire pour ...), voire pour vous donner une miniformation personnalisée (max 2h par séance). Thèmes variés : bases de l'informatique, gestion des fichiers, clefs USB, GSM, GPS, Traitement de textes, Photo Numérique, etc. Sur RV uniquement (2 € / heure).

Les form@tions

Des cours collectifs sont régulièrement organisés. Les programmes des formations sont distribués régulièrement avec les toutesboites et sont consultables sur notre site internet. L'EPN organise aussi des stages pour les jeunes et des animations dans les écoles de la commune.

Informations - Inscriptions - Cont@cts

Animateur: Pierre Lardinois

Tel: 0479 29 90 00

EMail: tellin@epnhautelesse.be Site: www.epnhautelesse.be

Aussi sur Facebook









ACTIVITES SUS AUX CLOCHERS POUR LES 12-18 ANS

ATELIER SCRAPBOOKING



A la maison de village de Tellin rue Grande, 27

Le mercredi 04 avril 2012 de 9h à 12h et de 13h à 16h (prendre quelques photos)

Participation financière: 5 pour la matinée et 5 pour l'après-midi (possibilité de participer aux 2)

Attention: inscriptions pour le 02 avril au plus tard limitées à 15 personnes maximum au 0476/836568 (Stéphanie DESPAS)

Pour les sportifs, à condition de former une équipe suffisante!

PROPOSITION DE MINI-FOOT



Au hall sportif à Tellin Le vendredi 06 avril de 13h à 16h

Participation financière: 5

Inscription pour le 02 avril au plus tard au 084/366685 (Isabelle DORY)



PCDN et MAYA: UNE DISTRIBUTION DE FRUITIERS HAUTES TIGES

dès l'automne prochain : Appel à participation

Comment bénéficier de ces plants :

Introduire votre demande adressée au PCDN - Groupe « Verger » 45 rue de la Libération 6927 TELLIN

AVANT le 30 mai 2012.

Votre courrier avec vos coordonnées, détaillera le nombre et les variétés souhaitées (Liste communiquée à votre demande) ainsi que les références cadastrales de la parcelle concernée.



Pour la suite de la procédure, les projets réceptionnés avant cette date seront listés et triés. Après contacts pour préciser éventuellement les souhaits de chacun, vous serez tenus informés des modalités à suivre courant septembre, la distribution se voulant cadrer avec la prochaine journée de l'arbre en Région Wallonne aux alentours du 25 novembre.

Un verger traditionnel, c'est avant tout un lieu truffé de vie. On y trouve bien entendu d'anciennes variétés d'arbres fruitiers dont les qualités ne sont plus à démontrer. Depuis des lustres, leurs fruits enchantent les papilles tandis que leur caractère rustique les protège des caprices de la météo et des maladies. Autour de ces arbres gravitent bon nombre d'animaux et de plantes qui ont fait du verger leur éden.

Les fruitiers à hautes-tiges sont des arbres vigoureux qui grandissent rapidement. En général, les premières branches maîtresses apparaissent à 1,80m et la ramure se développe 4 à 5 m au-dessus.

Plantons des fruitiers d'antan : Court pendu, Reinette Hernaut, Radoux, Gris Braibant, Cwastresse Double...

Là, on parle de pommes, peu de gens connaissent encore ces variétés pourtant très courantes à une époque, pas si lointaine, où notre région comptait des centaines de variétés fruitières.

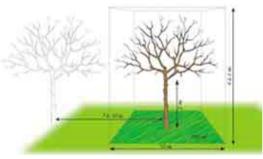
Malheureusement, pour faire face à des impératifs de rendement, leurs cultures ont de plus en plus été abandonnées au profit de quelques variétés très productives mais oh combien exigeantes en soins phytopharmaceutiques.

Face à ce constat, le Centre de Recherches Agronomiques de Gembloux, s'attache depuis 1975 à rassembler les variétés fruitières cultivées autrefois. L'objectif est double. D'une part, il s'agit d'évaluer les caractères utiles de cellesci, notamment en terme de saveur et de résistance aux maladies. D'autre part, il s'agit de conserver ce patrimoine génétique, aux potentialités encore largement inexplorées, pour les générations futures.

Aujourd'hui, 17 des variétés les plus prometteuses sont commercialisées chez les pépiniéristes professionnels sous l'appellation « R.G.F. » (Ressources Génétiques Fruitières) pour permettre aux particuliers de les replanter et

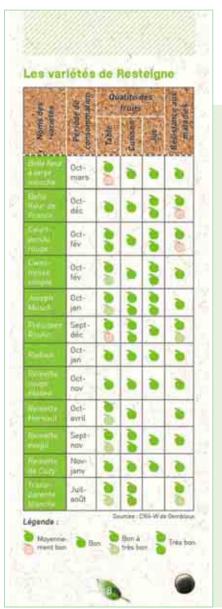
ainsi participer à leur conservation. Les arbres du verger de Resteigne ont été sélectionnés parmi les variétés RGF. Voici par exemple les variétés de pommiers plantées dans le clos à Resteigne

Distances et plantation : de 7 à 10 m d'espacement en tous sens



Arbre fruitier forme haute tige - I. Frances – Rustica

Le verger de Resteigne : Un éventail de diversité ! Braquons notre regard sur le clos des pommiers :



Susciter l'envie d'entretenir les vergers existants,
d'en planter de nouveaux
et de faire (re)découvrir
des saveurs oubliées.
Ce projet s'est concrétisé
en 2000 à Resteigne, au
lieu-dit « Al Nawe » et
depuis lors, le verger se
développe sous le regard
bienveillant des bénévoles
et s'anime lors des journées festives. Une taille
vient d'y être pratiquée
le 5 mars.

Visiteurs, poussez le tourniquet et soyez y les bienvenus!

FETE AU JARDIN JACQUES GOFFIN, CE DIMANCHE 6 Mai 2012 à Bure

En parallèle au populaire marché aux fleurs de Bure, tout au long de la journée, les bénévoles du groupe jardin du PCDN, vous accueilleront sur le site dit « de Lorinchamps» (pour rappel, chemin à gauche juste avant le terrain de foot).

Entre découverte guidée des nombreuses parcelles, une sensibilisation au bon usage des produits phytosanitaires, un atelier de dégustation, et en primeur deux nouveaux ateliers: un atelier LAND ART pour tout public ainsi qu'un atelier VIE DU SOL.

Vous pourrez déguster, laisser vos enfants se prêter à un atelier ou simplement vous laisser bercer par des musiques populaires...

Vous l'aurez compris, un vrai moment de convivialité sur un espace qui vous appartient à tous, habitants de la commune de Tellin et d'ailleurs.....

Un lieu parfumé qui inspire le respect par l'origine de son projet conduit à la base par Jacques et le travail d'entretien qu'il nécessite.

Venez donc nous rejoindre ce dimanche 6 mai de 9h30 à 17h avec vos expériences de culture, vos recettes éprouvées et votre plaisir de la vie en plein air!

Pour le groupe Jardin et le CRIE du FSM partenaire directe du projet,

Marie Arnould - 084/345972

JOURNEE COMMUNES ET RIVIERES PROPRES 2012

Nous avons encore besoin de vous!

Les déchets le long des routes n'ont pas encore complètement disparu même si, d'année en année la situation s'améliore...

Offrez quelques heures de votre temps pour les ramasser et améliorer la qualité de notre environnement.

Le samedi 28 avril 2012 de 13 à 17h, rejoignez-nous pour le nettoyage annuel du bord des routes et des berges de notre commune.

Info et inscriptions : PCDN : cellule « environnement » : 084/374280 – 0497/274487.

BASSIAUX Chantal, e-mail: chantal.bassiaux@tellin.be

Une petite surprise ainsi que le verre de l'amitié seront offerts au Musée de la cloche et du Carillon aux bénévoles ayant participé à partir de 17h.



DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS VÊTEMENTS!

Vos armoires débordent de vêtements que vous ne portez plus ? C'est le moment de faire le tri et de leur offrir une seconde vie.

Des vêtements trop petits, trop larges ou simplement plus à votre goût encombrent votre garderobe. Déposez-les dans une des bulles à textile Terre. Vous ferez ainsi un geste triplement positif:

environnemental : la réutilisation des vêtements est une manière de lutter contre le gaspillage et l'accumulation des déchets ;

social: la récupération des textiles offre une insertion par le travail à des personnes peu qualifiées. Les magasins Terre permettent également à tout un chacun d'acheter des vêtements de qualité à petit prix ;

solidaire : Terre soutient des projets de développement dans les pays du Sud.

Pour un don efficace, il vous suffit de veiller à la propreté des vêtements (n'oubliez pas qu'ils seront portés par d'autres



personnes). Emballez vos vêtements dans un sac en plastique et portez-les à la bulle à textile. Vous pouvez également déposer de la maroquinerie, des chaussures liées par paire, de la lingerie et du linge de maison.

Par contre, il n'existe aucune possibilité de recyclage pour les vêtements déchirés, sales, mouillés, les déchets de couture, les chaussures dépareillées, les bottes en plastique, les coussins, les édredons, les chiffons et autres déchets. Jetez-les comme vos déchets ménagers.

Votre commune compte plusieurs bulles à vêtements ; pour localiser la bulle la plus proche de vous, rendez-vous sur

chez vous, www.terre.be.

Plus d'infos sur le projet Terre ?

Tél: 04 240 58 58 - www.terre.be



posées.

Jeunesse extra-scolaire

Vacances d'été 2012

Pour vous aider à mieux organiser vos vacances d'été nous vous communiquons les informations concernant les dates des activités vacances 2012.

Un programme plus complet et détaillé sera diffusé ultérieurement. Les plaines débuteront le 9 juillet pour se terminer le 10 août.

La Capucine proposera des ateliers créatifs du 13 au 24 août inclus. Inscription à la semaine pour les semaines de plaines - excepté pour les enfants de pré-maternelle et première maternelle où une inscription à la journée et/ou demi-journée est possible.

Un groupe spécial « poussins » (pré-maternelle et première maternelle) sera pris en charge par des puéricultrices et des étudiants qualifiés. Des activités plus adaptées à leur rythme et leurs besoins seront pro-

L'inscription pourra se faire à la journée ou la demi-journée.

Des stages utilisant différentes techniques d'animation seront proposés durant ces cinq semaines de plaines. (Nature - sport - art- expres-

Ces stages seront animés par des animateurs qualifiés accompagnés d'étudiants et s'adresseront aux enfants de 4 à 12 ans.

Priorité d'inscription jusqu'au 1er juin pour les enfants domiciliés sur la commune de Tellin.

Inscription obligatoire à la semaine pour les périodes du 9 juillet au 10 août.

Tout payement devra être effectué pour le 1er juillet au plus tard.

L'inscription sera prise en compte uniquement à la réception du versement.

Le service se réserve le droit d'octroyer la place à un autre enfant si le pavement n'est pas effectué dans les délais.

Toutes les informations et le programme paraîtront dans un prochain « Echos de nos clochers » ou sur le site Internet de la commune.

Ces activités sont reconnues, subsidiées et supervisées par l'ONE. La participation aux activités donne droit à une attestation pour réduction fiscale.

Possibilité de remboursement auprès de certaines mutuelles. Renseignez-vous auprès de votre délégué.

Avis

Si vous avez dans votre grenier ou dans un fond d'armoire des vieux tissus ou des restes de laines, des bouchons, pots divers, matériel de bricolage, ...

contactez-nous (084/38.76.14) ou déposez-les à la Capucine ou au CPAS.

Ils seront utilisés par les enfants lors des ateliers créatifs.

Merci.

Appel à candidature: «Eté solidaire – je suis partenaire»

Ce projet, soutenu par la Région Wallonne, vise à engager, sous contrats d'étudiants, des groupes de jeunes âgés de 15 à 21 ans, et de les mettre au service des personnes âgées et surtout créer des contacts entre ces différentes générations et entre les jeunes

Ce projet est l'occasion d'un premier contact, pour ces jeunes, avec la vie professionnelle et ses exigences : assurer un service de qualité, respecter ses collègues et le fonctionnement de la structure, prendre ses responsabilités dans une évaluation, être ponctuel...

Eté solidaire est le fruit d'un partenariat avec la commune, le CPAS, le PCDN, et permet ainsi l'engagement de 8 jeunes minimum chaque été. La priorité est donnée à une proportion de jeunes en difficulté et n'accédant pas aisément à un job de vacances.

Les travaux consistent en du rangement de greniers, du nettoyage d'abords, du jardinage, de la peinture, principalement chez les particuliers. Néanmoins, les jeunes participent également à divers travaux communaux tels que: entretien des lieux publics, rafraîchissement de locaux communaux, travaux environnementaux,...

Si tu es intéressé pour participer à ce projet qui se déroulera durant les mois d'été, envoie ta candidature pour le 30 avril au plus tard à:

Françoise VANLAERE - candidature Eté solidaire, 45 rue de la Libération - 6927 Tellin.



Tourisme

Souhaitez-vous faire du bénévolat?

L'administration communale de Tellin recherche des personnes sérieuses qui souhaiteraient s'investir dans la vie touristique et culturelle de la commune dans le cadre des activités du Musée de la cloche et du carillon. Que vous soyez étudiant, homme/femme au foyer, chômeur ou (pré)pensionné, il vous suffit d'un peu de temps libre pour nous aider. Ce volontariat peut s'exercer tout en maintenant vos allocations et une indemnité forfaitaire de maximum 31,44 €/jour pourra vous être versée.

Pour connaître les conditions et les formalités à accomplir, ou pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact à l'Administration communale auprès de Madame Valérie GOLINVAUX 084/36 61 36 ou valerie.golinvaux@tellin.be

Tourisme

Turlu Tursu en concert

Un concert énergique et festif qui perpétue les traditions de l'accordéon à travers le monde. Le groupe présentera ici son troisième album "The all weathers country".

Vendredi 4 mai 2012 | 20h15 Musée de la Cloche | Tellin Belgique | 2 X 45 min. | 100 places assises

Préventes : Ad. $8 \in$ ou 4 chèques culture | Et. et dem.d'emploi $4 \in$ ou 2 cc | Article 27 : 1,25 \in | Sur place : $10 \in$ / $5 \in$ / $3 \in$

Sur "The all weathers country", le groupe Turlu Tursu s'affranchit des traditionnels revisités et propose un répertoire de compositions groovant à souhait!

Afin de perpétuer le son très personnel de leur trio, les musiciens ont néanmoins gardé à l'esprit les nombreuses mélodies traditionnelles de l'accordéon à travers le monde, du Forro brésilien à la tarentelle italienne, en passant par les musiques orientales et bien d'autres.

Si les thèmes joués par Fabian à l'accordéon rappellent la tradition de cet instrument, ses solos font, par contre, plus penser à des chorus de guitare électrique ou d'orgue Hammond. La basse de Nicolas regorge, quant à elle, de mélodies surprenantes, et le jeu de batterie d'Etienne, malgré sa force invraisemblable, est chargée d'émotion. Leur subtil mélange d'arrangements pointus et d'improvisations débridées a permis au groupe d'être invité dans des manifestations musicales très diversifiées : festivals de musiques du monde (Sfinks Roots Rally, Nuits Nomades de la RTBF...), festivals de Jazz (Gaume Jazz Festival, Jazz à Liège...), festivals de théâtre de rue (Chassepierre, Bitume...), festivals pour enfants (Enfanfare, Fêtes de la Musique de St Gilles...), festivals d'accordéon (Festival de Tournai, Festival de Soignies...) et bien d'autres.

En formule Quintet à Tellin! Les trois musiciens seront ici rejoints sur scène

par deux compères du groupe Chouval Brass, Pierre Malempré à la trompette et Bruno Herzet au saxophone pour une formule en quintet tout à fait originale! Ce sera d'ailleurs cette formation qui partira en Chine en octobre prochain pour présenter le nouvel album du groupe!

"Avec curiosité et gourmandise, Turlu Tursu visite de manière personnelle et ludique la tradition de l'instrument du pauvre à travers le monde. À savourer et à danser !" Didier Mélon, Le Monde est un village, RTBF

Avec Fabian Beghin (accordéon chromatique), Etienne Plumer (batterie), Nicolas Dechêne (guitare, basse), Pierre Malempré (Trompette) et Bruno Herzet (saxophone)



Agenda

30^{ième} ANNIVERSAIRE DE L'ECOLE DE TELLIN

Week-end de la Pentecôte 2012 le samedi 26 mai et dimanche 27 mai.

30 ans Ecole Communale de TELLIN.

Nous espérons retrouver un maximum d'anciens élèves, professeurs, membres comité des Parents, accueil extrascolaire et personnel communal.

Le programme comprendra les activités suivantes :

- Reportages photos ;
- Spectacle enfants Ecole Communale de TELLIN;
- Spectacle de rapaces ;
- Mini-chapitre par la Confrérie de la Djaye;
- Bourse aux jouets ;
- Jeux en bois ;
- Quizz sur le thème de l'Ecole ;
- Accueil des anciens ;
- Kicker géant ;
- Mini disco et animation musicale ;
- Restauration.

Le programme complet et détaillé vous parviendra rapidement.

Pour le comité, HOSCHEIT BENOIT

Marche ADEPS à TELLIN



5-10-15-20 km

le lundi 9 avril 2012 (lundi de Pâques)

Départ de la buvette du football de Tellin à partir de 7h

Contact: 0479 40 66 31 ou 0498 38 57 42

Une organisation de la RUS Tellinoise et de la Djaye

Cabarets du cœur

Les Restos du cœur offrent à boire et à manger C'est la priorité

Les Cabarets du cœur se proposent d'offrir

- un autre type de nourriture relevant plus, celle-là, de la créativité, de la sensibilité, de l'émotion, du vivre ensemble;
- une soirée de communion à une culture participative, bénévole, sans prétention, « bon enfant »;
- parallèlement un peu d'espèces sonnantes et trébuchantes pour des initiatives d'aide sociale et humanitaire aux gens démunis de nos régions.

C'est une priorité complémentaire

Les gens en situation de précarité ont aussi besoin d'accès au spectacle, à la culture populaire, à des parenthèses du « bien-être ensemble », tant du côté de la salle que de celui de la scène

Un groupe de citoyens exclusivement bénévole et indépendant de toute organisation politique ou confessionnelle, a pour projet d'organiser, une fois l'an, une soirée cabaret, tentant d'allier toutes les disciplines du spectacle : piécettes, sketches, illusion, chanson, musique, poésie, slam, contes, exposés, projections, etc ..., voire d'autres encore plus inattendues.

Ces prestations, comme l'organisation de la soirée seraient exclusivement bénévoles et le bénéfice intégralement versé à des « œuvres » <u>locales</u> (au sens large), choisies par le comité organisateur. Les responsables de ces « œuvres » seraient invités à être partie prenante à l'évènement, soit via une aide pratique à l'organisation de la soirée, soit via une participation à une ou deux prestations du spectacle.

La première édition de ces « Cabarets du cœur » se tiendra le samedi 26 mai au Collège d'Alzon à Bure (Tellin).

Xavier COLLET et José DECARME

Divers



Une équipe dynamique vous accueille dans chaque Maison du Diabète

Tél: 084/41.10.00 www.diabete-luxembourg.be

7 Maisons du Diabète présentes sur la Province du Lux !

Bastogne: Centre de Santé provincial, Avenue d'Houffalize, 1B - 6600 Bastogne

Léglise: Rue de Chaudfour 108 - 6860 Léglise

Athus: Polyclinique Belle-Vue,

avenue de la Libération, 39 - 6791 Athus

Virton: Centre local de promotion de la santé rue sur le Terme, 27 - 6760 Virton

Barvaux: Basse-Cour, 15 - 6940 Barvaux S/O

Marche E/F: avenue de France, 6 - 6900 Marche

Fays-les-Veneurs rue de l'Enseignement, 4 6856 Fays-les-Veneurs Malson du diabète

Une infirmière éducatrice en diabétologie et une diététicienne vous reçoivent sur RDV

Tour des crèches à Bure

Vif succès pour le tour des crèches du 26 décembre 2011 : plus de soixante participants, crèches magnifiques et de plus en plus nombreuses.

Merci aux" pèlerins" et à tous pour l'accueil et le réconfort des cœurs et des corps.

Au plaisir de nous revoir plus nombreux encore en 2012!

Le comité "Village fleuri"

Date à retenir!

Le dimanche 6 mai à partir de 10h30 Marché aux fleurs au Collège d'Alzon à Bure

Grand choix de fleurs annuelles, suspensions et légumes à repiquer. Boissons et petite restauration Maitrank artisanal.

Organisation: comité "Village fleuri" Bure 084/36 65 15

« Les Amis de l'Ermite de Resteigne » A.s.b.l.

Animations 2012.

Dimanche 19 août 2012, à 14h.30.

Visite guidée du site de l'ermitage par Pierre Jodogne & Bruno Marée.

- Rendez-vous au château de Resteigne, rue de la carrière.
- À la fin de la balade ; dégustations, galettes de l'Ermite et boissons.
- Présentation des cahiers et brochures concernant la vie de l'Ermite.
- Présentation du livre « Le cimetière de Resteigne. ».

Renseignements : Roland Marée : **0479/424824.**

Samedi 8 et dimanche 9 septembre 2012, à 14h.30.

Dans le cadre des « *Journées du Patrimoine* » .

« Grandes Figures en Wallonie ».

Promenade guidée par Pierre Jodogne & Bruno Marée.

- Visite du site, découverte des textes lapidaires, fouilles du fournil, le château, l'autel de la nature, l'ermitage, la tour, la palissade et la serre.
- Animations pour les enfants : questionnaire-concours.
- À la fin de la balade ; dégustations, galettes de l'Ermite et rafraîchissements.
- Présentation des cahiers et brochures concernant la vie de l'Ermite.
- Présentation du livre « Le cimetière de Resteigne. ».

Renseignements : Roland Marée : **0479/424824.**

Bienvenue à tous.

À tous les habitants de Resteigne... À toutes les personnes intéressées par l'Ermite de Resteigne...

Resteigne, le 15 février 2012.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dans le prolongement des Journées du Patrimoine 2011, organisées en collaboration avec

- « La Resteignoise » et au cours desquelles les habitants de Resteigne ont été nombreux à célébrer le 150e anniversaire du décès d'Edmond d'Hoffschmidt (†12 mars 1861), notre Association (Asbl) «Les Amis de l'Ermite de Resteigne » se fait un plaisir de reprendre contact avec vous pour vous adresser trois messages.
- 1. Les « Amis de l'Ermite de Resteigne » seraient heureux si vous acceptiez de les rejoindre en qualité de membres sympathisants (cotisation de 15 € par an, qui donne droit à la réception du Bulletin L'ermitage, ainsi qu'à la participation à l'Assemblée générale statutaire). Il vous suffit de verser votre cotisation au compte de l'association (n° 088-2191773-53 des « Amis de l'Ermite de Resteigne ») avec votre adresse et la communication suivante : « Adhésion comme membre sympathisant ».
- 2. Les « Amis de l'Ermite de Resteigne » ont publié, cette année, grâce au travail d'André Jodogne, de Bruno Marée et de Roland Marée, un bel ouvrage qui concerne toutes les familles du village : Le cimetière de Resteigne et ses éléments remarquables (132 pages abondamment illustrées en couleur. Prix : 22 €). Cet ouvrage est en vente au Musée de

- Tellin. Il peut vous être envoyé par la poste (moyennant le virement de 26,50 € sur le compte BE23 6351 4692 0291 d'André Jodogne, 16, rue Frappe-Cul, 5160 Lustin. T. 084/41.24.58 - 0477/42.39.17).
- 3. Les « Amis de l'Ermite de Resteigne » cherchent à composer un album photographique des objets qui ont appartenu à l'Ermite. Ils seraient donc extrêmement reconnaissants à tous ceux qui pourraient leur prêter une photographie de meubles, de vaisselles ou de tout autre objet provenant de l'ermitage ou du château de Resteigne. Ces photographies, qui seront reçues dans la plus grande discrétion, devraient être envoyées à Bruno Marée (27, rue des Collires, 5580 Han-sur-Lesse. T. 084/37.77.77.

E-mail: brumaree@skynet.be). Si vous rencontrez le moindre problème pour prêter ces photos ou pour les réaliser, prenez rendez-vous avec Roland Marée au 084/377176. Il se fera un plaisir de vous rendre visite, d'effectuer, avec votre autorisation, les photos des éléments recherchés et de respecter, si vous le désirez, votre anonymat le plus strict.

Dans l'attente d'une nouvelle occasion d'honorer avec vous le souvenir de l'Ermite, nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Diner théâtral

Guy Muraille, Président Pierre Jodogne, Secrétaire

PROMO - TELLIN

Affiche du 21 juillet prochain

Nous voilà à moins de quatre mois du 21 juillet, c'est pour cela que nous tenions à vous faire part de notre affiche de 2012. Comme nous vous l'avons dit dans les articles précédents, notre évènement de l'année passée qui s'étendait sur deux jours n'avait pas joué en notre faveur. Il va donc de soi que le 21 juillet prochain se fera uniquement le samedi de journée nationale.

Etant donné que le marché artisanal s'était bien déroulé, nous remettons ça au programme à partir de 12 heures. Tous ceux et celles qui seraient intéressés à venir présenter un de leurs produits peuvent prendre contact auprès d'Aurélie Magerat soit au 0473/ 31.91.13, 084/40.02.31 ou encore par à l'adresse suivante aurélie.magerat@yahoo.fr. L'après midi récréative quant à elle, débutera à 14 heures pour se terminer à 18 heures. Nous vous donnerons de plus amples détails dans le bulletin Communal de

Programme du 21 juillet 2012

12 h00 à 20 h 00 : Marché Artisanal, 14 h 00 à 18 h 00 : Après midi récréative,

18 h 00 à 19 h 00 : Groupe Jackhammer (groupe cover rock de notre région),

19 h 30 à 21h00 : Groupe Radmanthys (groupe pop-rock namurois),

21 h 30 à 23h00 : Groupe Goldmen (reprenant Goldman),

23 h 15 à 23 h 30 : Animations,

23 h 30 à 00 h 00 : Le plus grand feu d'artifice pyro-musical de Wallonie tiré par TNT Fireworks, champion de Belgique de pyrotechnie,

00 h 00 à 03 h00 : Soirée open air animée par Marc Ronveaux et Distracton Events.

C'est évidemment grâce à l'aide précieuse de tous les bénévoles que nous pouvons nous permettre de relancer cet évènement chaque année. Nous lançons dès lors un appel à toutes les personnes étant motivées pour prêter mains fortes pour ce 21 juillet 2012.

Depuis 2010, une soirée dansante est organisée au café de la Jeunesse afin de les remercier pour leur bonne volonté. Nous vous invitons le dimanche de Pâques à venir nous rejoindre pour une soirée dans une bonne humeur et une bonne ambiance en notre compagnie. A ne pas oublier, prenez en bonne note!

Paru dans l'écho de nos clochers de janvier, nous vous rappelons que la troupe des Cloches fêlées jouera la pièce de Christian Rossignol « T'emballe pas » le dimanche 22 avril prochain à la salle des fêtes de Resteigne, et que celle-ci sera précédée d'un diner. Vous avez peut être déjà eu l'occasion de voir notre affiche dans les divers commerces de l'entité mais si ce n'est pas le cas, elle vous est présentée ci-dessous. Nous comptons bien entendu sur votre présence à toutes et tous pour passer un agréable moment famille entre ou amis. A nos pas oublier non plus dans vos

agendas!

Comité de Promo-Tellin

Sylviane Debaisse a décidé de démissionner de son poste en tant que membre de l'ASBL. Nous la remercions pour tous les bons services apportés au sein du groupe.

Le site internet est à votre toujours à votre disposition, n'hésitez pas à surfez sur www.promo-tellin.be

> Pour l'ASBL Promo Tellin Delphine Jacquemart

Dîner théâtral au profit de Promo-Tellin

Les Cloches fêlées joueront pour Promo-Tellin à la salle des Fêtes de Resteigne-City le dimanche 22 avril prochain. La pièce « T'emballe pas » de Christian Rossignol sera précédée d'un dîner qui vous attendra à partir de 12h.

Comme vous le savez, les festivités des 20 et 21 juillet n'ont pas joué en notre faveur, c'est pourquoi nous avons voulu organiser un divertissement complémentaire. Le bénéfice sera donc pour l'ASBL Promo-Tellin.

Le prix de l'entrée et du repas s'élève à 18€ pour les adultes et à 8€ pour les enfants.

Au menu:

- | | Apéritif et ses zakouski
- **YOU Soupe aux oignons, carottes et maredsous,**
- ||| Carré de porc sauce grand-mère, fondue de courgettes accompagnés de pommes duchesses,
- | | Duo de bavarois

Et pour les enfants il y aura des boulettes-frites.

Nous vous demanderons de réserver au plus tard pour le 10 avril, en sa

chant que nous tiendrons compte de votre réservation* après versement sur le compte suivant en y mentionnant votre nom, prénom ainsi que le nombre d'adultes et d'enfants : n° de compte 144-0528459-83.

Vous pouvez également téléphoner au 0471/32.15.06 pour tout renseignement.

Nous vous attendons nombreux pour passer un agréable dimanche après midi de printemps.

* L'ASBL se réserve d'annuler les inscriptions si le nombre de réservations n'est pas assez élevé.

L'ASBL Promo-Tellin

L'aménagement du domicile de la personne âgée · séance d'information Mercredi 18 avril 2012 à 9h00 · Palais Abbatial de Saint-Hubert · Entrée gratuite

Il me tient à coeur, au sein du Département des Affaires Sociales et Hospitalières dont j'assume la responsabilité, d'apporter un soutien à la population dans les moments très difficiles qu'elle est amenée à traverser au cours de sa vie.

La personne âgée est un public qui requiert tout notre attention.

Nous proposons d'ailleurs différents services (subventions, primes, voyages, etc.) à l'attention des personnes des 3e et 4e âges. Nous étudions aussi de nouvelles initiatives afin de leur permettre de bien ou de mieux vieillir et de tenter de répondre aux défis démographiques, sociaux et économiques de ce 21ème siècle.

Continuer à vivre chez soi malgré l'âge et/ou un handicap est un choix et un droit. Cependant, cela peut parfois se révéler problématique. Une adaptation du cadre de vie peut être nécessaire.

Cette matinée vous permettra d'obtenir des informations et des conseils et elle vous donnera l'occasion de poser des questions à plusieurs intervenants compétents en la matière.

Bienvenue à toutes et tous!

Jean-Marie CARRIER

Député provincial aux Affaires Sociales et Hospitalières

http://www.provinceJuxembourg

Programme

9h00

Accueil des participants

9h15

Introduction

M. Jean-Marie CARRIER,

Député provincial en charge des Affaires Sociales et Hospitalières.

9h30

Présentation de la plate-forme «Bien vivre chez soi»

Mme Laurence DEHAN,

Responsable de la plate-forme à la Direction Générale Opérationnelle des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé (SPW).

10h00

«Aide technique, aide à la vie»

Mme Stéphanie GUILLAUME,

Ergothérapeute au service Handy Info Aménagement de la (SD de la province deNamur.

10h45

«Trurcs et astuces pour économiser son energie»

par une ergothérapeute de l'ASBL Solival Wallonie-Bruxelles.

10 h00

Questions- réponses

12h00

Lunch

Province de Luxembourg

Dpt des Affaires Sociales et Hospitalières Madame Estelle Cavillot Square Albert 1er, 1

6700 Arlon

Adresse du jour

Palais Abbatial
Place de l'Abbaye, 12
6870 Saint Hubert
Entrée gratuite
Sandwich offert
Nombre limité d'inscriptions
Inscription obligatoire avant le
11 avril 201 2

Tel: 063/212 751 Fax: 063/212 245

E-mail: das@province.luxembourg.be

Séances d'information à venir

9 mai 2012:

accueil familial des aînés.

27 juin 2012:

Les aidants proches.

5 octobre 2012:

La maltraitance de la personne âgée.

Inscription obligatoire pour le
11 avril 2012 au plus tard
(Places limitées)

Nom:
Prénom:
Téléphone :
Nombre de participants :

Lunch: OUI NON



Des nouvelles d'EUROPA BURES 2013, initialement prévu du 19 au 22 juillet 2013, dates anniversaire du premier rassemblement de 1993. A la recherche d'un site propice à cette manifestation, le comité d'organisation remercie le Collège d'Alzon de lui permettre d'occuper son site et une partie des installations pour ce vingtième anniversaire. Nos dates initiales ont été adaptées en fonction de cette merveilleuse opportunité. L'événement est prévu du 30 août au 2 septembre 2013.



Levons un voile sur EUROPA BURES 2013 et dans ce cadre, présentons nos partenaires.

Du plus petit aux plus grands, aujourd'hui



BURES

Bures est un petit village français, situé dans le département de Meurthe-et-Moselle et la région de Lorraine.

La commune s'étend sur 5,7 km² et compte 76 habitants depuis le dernier recensement de la population datant de 2006. Avec une densité de 13,2 habitants par km², Bures a connu une nette hausse de 49,0% de sa population par rapport à 1999.

Bures est situé à 18 km au Nord-Est de Lunéville la plus grande ville des environs. Altitude : 231 mètres. La commune est à 9 km du parc naturel régional de Lorraine.



Taille (Surface, population, densité)

Habitants en 2009: 61

Surface : **5.8 km²**Densité (en 1999): **9 h/km²**

Le Maire Monsieur Michel MARCHAL est également Conseiller Général de Meurthe et Moselle.

Bures possède un étang dont la vocation est d'alimenter le canal de la Marne au Rhin. Il y a actuellement sur ce site une base nautique et de loisirs avec des hébergements appartenant à la commune et gérée par une association. Un observatoire est également implanté sur cet étang afin de découvrir les oiseaux.

















Installations nautiques BURES – Joutes nautiques lors du rassemblement en 2003 – Activité s dans le chapiteau en 2003 – Le stand de Bure (B) en 2003 – Jeux aux bords du Lac sur la base de voile- Chorale Italienne sous le

Lac de PARROY-BURES - Eglise de Bures -

chapiteau.

*Participation à EUROPA BURES

Prochaine présentation : BURES LES MONTS (Calvados), BURBURE (Pas de Calais), MORAINVILLIERS-BURES (Yvelines)





Vous cherchez une aide ménagère?

Aide-Ménagère Repassage à votre domicile

1 titre service par heure prestée 7,50€ de l'heure et 5,25€ après déduction fiscale de 30%

084/36 73 47

ALE TELLIN

rue de la Libération, 45 6927 Tellin anne.vanacker@tellin.be www.etshl.be



LIBERT

s.p.r.l.

Assureurs-Conseils Prêts & Placements

OCA: A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN Tél.: 084/36 61 43 - Fax: 084/36 70 03



DELVENNE Frères

Tailleur de pierre - Marbrier

Pierres - marbres - granits pour le bâtiment - caveaux , monuments

> Rue de bouges 49 6927 RESTEIGNE Tel: 084/38.84.00

www.marbreriedelvenne.be

THERET & FILS

Entreprise générale de maçonnerie

BEAURAING CERAMIC

Carrelage • Parquet • Pierre naturelle

BEAURAING LOCATION

Vente • Location • Service Ausage professionnel & particulier

www.theret.be



THERET & FILS

Rue Ostivay, 27a B-5550 NAFRAITURE
 Tél. +32 (0)61 50 07 29 - Fax +32 (0)61 50 02 61
 E-mail: contact@theret.be - www.theret.be

BEAURAING CERAMIC

Route de Rochefort, 239 B-5570 BEAURAING
 Tél. +32 (0)82 61 57 51 - Fax +32 (0)82 71 23 42
 gsm: 0473/59 31 62

E-mail: beauraingceramic@theret.be - www.theret.be

BEAURAING LOCATION

PROUTE de Rochefort, 239 B-5570 BEAURAING Tél. +32 (0)82 71 24 69 - Fax +32 (0)82 71 23 42